



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Bienvenue dans notre gîte ! Afin d'assurer à tous un séjour agréable, merci de lire attentivement et de respecter ce règlement intérieur.

ARTICLE 1 – CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le gîte est prévu pour un maximum de **4 personnes + 1 bébé** (lit et chaise haute bébé disponibles gratuitement sur demande lors de votre réservation).

ARTICLE 2 – ARRIVÉE ET DÉPART

Le code du digicode de la porte d'entrée sera communiqué par SMS quelques heures avant votre arrivée.

- **Arrivée : à partir de 15 h.**
- **Départ : avant 10 h** en semaine et **avant 11 h** samedi, dimanche et jours fériés.

Merci de respecter ces horaires pour permettre le bon déroulement du ménage et de l'accueil des personnes suivantes.

Vous quitterez les lieux en toute autonomie, il suffit de fermer la porte en partant.

ARTICLE 3 – SOUS - LOCATION

Vous devez occuper les lieux personnellement et vous ne devez en aucun sous-louer, même gratuitement, ni céder vos droits à la location.

ARTICLE 4 – RESPECT DES LIEUX

Merci de respecter les lieux comme si c'était votre propre maison.

- Le mobilier et les équipements doivent rester dans le gîte.
- En cas de casse ou de dégradation, merci de le signaler immédiatement. **Toute détérioration pourra faire l'objet d'une retenue sur la caution.**

ARTICLE 5 – ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

Merci de faire un usage raisonnable de l'eau, de l'électricité et du chauffage, dans un souci de respect de l'environnement et de limitation des coûts énergétiques.

ARTICLE 6 – ANIMAUX

Les animaux ne sont pas acceptés.

ARTICLE 7 – FUMER (TABAC ET VAPOTAGE)

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du gîte.

Il est autorisé de fumer à l'extérieur en utilisant le cendrier prévu à cet effet.

ARTICLE 8 – NUISANCES SONORES

Le respect du calme est essentiel, notamment **entre 22 h et 8 h**.

Merci de ne pas mettre la musique à un volume élevé.

Les visiteurs ponctuels sont tolérés avec l'accord préalable du propriétaire.

Les fêtes, soirées ou rassemblements non déclarés sont strictement interdits.

Merci de respecter la tranquillité du voisinage, surtout en soirée.

ARTICLE 9 – UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS

Les équipements suivants sont à votre disposition. Merci de les utiliser avec soin, conformément à leur usage, et de les laisser propres :

- **Cuisine équipée** : vaisselle, ustensiles, électroménager (réfrigérateur, four, micro-ondes, lave-vaisselle, plaque à induction, bouilloire, grille-pain, appareil à raclette, appareil à fondue).
- **Chauffage** : chauffage central et poêle à pellets (les pellets sont fournis pour la durée du séjour, et sur demande si besoin).
- **Smart TV et Wifi** : accès gratuit. Merci de ne pas modifier les réglages.
- **Les objets de décoration** doivent être manipulés avec soin.
- **Linge de maison** : parures de lits, serviettes, draps de bains et torchons de cuisine sont fournis. En cas de séjour long (au-delà de 5 jours), le linge de maison sera changé.

Il est interdit d'utiliser les équipements de manière non conforme à leur usage.

Tout dommage ou casse devra nous être signalé et pourra faire l'objet d'une retenue sur la caution.

ARTICLE 10 – UTILISATION DU RÉSEAU WIFI ET INTERNET

Vous vous engagez à ne pas utiliser le réseau Internet Wifi à des fins contraires aux dispositions légales et réglementaires, et notamment à respecter les lois en matière de consultations et téléchargements des sites Internet.

En particulier, vous vous engagez à ce qu'Internet ne soit en aucune manière utilisé à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur, par un droit voisin tels que des textes, images photographiques, œuvres musicales audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans

l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres I et II du Code de la propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise.

Également, vous vous engagez à ne pas utiliser le réseau Internet Wifi pour envoyer de messages à caractère raciste, pornographique, pédophile, injurieux, diffamatoire, et, de manière générale, à ne pas diffuser d'informations présentant le caractère d'un délit ou portant atteinte à la protection de la vie privée.

En cas de demande de la part des autorités compétentes, les propriétaires du gîte transmettront les coordonnées de la personne ayant bénéficié de ladite connexion.

ARTICLE 11 – STATIONNEMENT ET RECHARGE

Le stationnement gratuit est possible dans la rue en face du gîte.

Il est possible de **stationner les motos** et de **garer les bicyclettes à l'abri** dans la cour privative des propriétaires du gîte.

Il est possible de charger vos véhicules électriques à notre borne de recharge, sur demande et moyennant un supplément tarifaire.

ARTICLE 12 – SÉCURITÉ

Il est interdit d'utiliser des bougies, des appareils de chauffage d'appoint non fournis, ou tout objet pouvant présenter un risque d'incendie.

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance.

La porte d'entrée et de sortie doit rester dégagée en permanence.

En cas de départ de feu ou d'incendie prévenir les pompiers au N° de Téléphone 18 ou 112. **Un extincteur se trouve dans le placard à balais de la cuisine.**

Veuillez à bien fermer les portes et fenêtres en votre absence et au moment de votre départ.

ARTICLE 13 – RESPONSABILITÉ

Vous êtes responsable des dégâts causés pendant votre séjour.

En cas de problème (panne, fuite, etc...), prévenez-nous immédiatement par téléphone au +33 6 70 47 59 33 ou au +33 6 37 65 34 92.

Le Propriétaire ne saurait être tenu pour responsable des vols, pertes ou accidents survenus dans le gîte ou ses abords pendant le séjour du Client, sauf en cas de faute prouvée, de négligence grave ou de manquement à ses obligations légales de sécurité et d'entretien. Le Client est invité à souscrire une assurance personnelle couvrant ces risques.

ARTICLE 14 – PROPRETÉ, ENTRETIEN ET NETTOYAGE

Le gîte est remis propre à votre arrivée.

Le ménage de fin de séjour est inclus dans le prix de la location. Cependant un supplément pourra être retenu sur la caution en cas de salissures exceptionnelles et ou de dégradations. Le gîte doit être rendu dans un état correct, et rangé.

Merci de laisser la cuisine propre, la vaisselle lavée, séchée et rangée.

Poubelles : merci de respecter le tri sélectif selon les consignes fournies dans le gîte. Les bacs de tri sont situés sous l'évier de la cuisine.

Merci d'éteindre les lumières et les appareils inutilisés lorsque vous quittez le logement.

ARTICLE 15 – CONTACT

Propriétaires du gîte :

Marc & Nathalie ARNOLD, LMNP ARNOLD, +33 06 70 47 59 33

Conformément aux Conditions Générales de Vente, le respect du présent règlement intérieur est obligatoire. Toute infraction à ses dispositions engage votre responsabilité et pourra donner lieu à la résiliation anticipée du contrat de location, sans indemnités.